

Paul MOLAC

Unis pour le territoire



Asambles evítar ar vro
Tertous pour le peyíZ



Régine Le Viavant, suppléante

Madame, Monsieur,

Lors du premier tour du scrutin des élections législatives, vous avez été très nombreux à vous déplacer dans les bureaux de vote. La participation dans la 4^{ème} circonscription du Morbihan est en forte hausse et je m'en réjouis. Dans un contexte préoccupant, **nos concitoyens ont bien compris l'enjeu démocratique** de se rendre aux urnes pour pouvoir exprimer leur avis.

Avec 35,84 % des voix, vous avez décidé de me placer en tête au premier tour. Ce résultat m'oblige. Il vient récompenser un travail mené avec rigueur et détermination. Ma motivation est intacte. **Je désire poursuivre mon action et continuer à porter votre voix au sein de l'Assemblée nationale.**

Depuis ma première élection en 2012, j'ai toujours voté en mon âme et conscience **en mettant au centre de mes préoccupations et de mes décisions l'intérêt de mes concitoyens.** Sans perdre de vue les enjeux nationaux, les besoins et attentes de la circonscription sont pour moi une priorité.

En 2018, j'ai été à l'origine, avec d'autres députés, de la création du groupe parlementaire «*Libertés et Territoires* », devenu «*Libertés, Indépendants, Outre-Mer et Territoires* » (LIOT) en 2022.

Dans ce groupe, qui n'est pas un parti politique, **nous avons pu agir pour nos concitoyens dans de nombreux domaines** : lutte contre la désertification médicale, renforcement de nos hôpitaux, accès au logement... Nous avons également été en pointe dans la lutte contre la réforme des retraites et avons proposé, dans les lois de finances, des pistes d'améliorations en faveur du pouvoir d'achat.

Avec votre soutien, je compte bien continuer à œuvrer pour vous, tant au niveau local que national.

Paul MOLAC



Mon programme - J'agirai :

Pour le développement de nos services de santé : il faut augmenter le nombre de personnels de soins en formation afin de lutter contre les déserts médicaux et investir dans les hôpitaux de proximité comme Ploërmel et Redon. Il faut retrouver un budget en équilibre pour la Sécurité sociale.

Pour le soutien au tissu économique local, c'est-à-dire aux Artisans, PME/TPE et entreprises de l'économie sociale et solidaire qui investissent dans l'économie réelle. Je soutiendrai la simplification administrative et la lutte contre les excès de la finance.

Pour l'agriculture avec un soutien particulier à l'installation des jeunes et pour le développement des circuits courts. Je veux agir pour une meilleure répartition et une régionalisation de la PAC. La loi EGALIM doit être appliquée.

Pour la revitalisation des bourgs et villages en rénovant le bâti et en protégeant les commerces de proximité. L'urbanisation des « dents creuses » (droit de construire dans les villages) est un moyen concret d'économiser la terre agricole. Les jeunes doivent pouvoir accéder à la propriété avec des terrains à prix abordable.

Qui suis-je ?

Je suis né à Ploërmel et j'ai grandi dans une ferme. Après avoir été aide-familial, je suis retourné faire des études pour devenir professeur d'Histoire-Géographie à la cité scolaire Brocéliande de Guer où j'ai enseigné pendant 22 ans. Marié, père de 7 enfants, j'ai toujours habité, avec ma famille, dans cette circonscription. J'ai gardé un fort attachement au milieu agricole, à notre espace de vie rural et à la culture bretonne. Je suis votre député depuis 2012.

Pour une accélération de la transition énergétique et la préservation de l'environnement : une meilleure isolation des logements, le développement des énergies renouvelables, la poursuite avec les agriculteurs de la reconquête de la qualité de l'eau ; le développement des mobilités douces et durables sont des enjeux forts.

Pour le pouvoir d'achat. La hausse du coût du logement et des produits de première nécessité, comme le carburant, appelle une revalorisation des salaires, et notamment une augmentation du SMIC.

Pour le maintien des services publics particulièrement en milieu rural, comme les écoles mais aussi les transports collectifs pour lesquels les initiatives des communautés de communes doivent être financées et appuyées.

Pour la régionalisation. Les collectivités bretonnes doivent avoir la possibilité d'adapter les lois et règlements nationaux pour répondre aux réalités de terrain. La mise en place d'un statut spécial pour la Région Bretagne, en particulier dans le domaine du logement, pour faire face à l'augmentation des prix, est attendue. La reconnaissance des cultures et langues régionales comme le gallo et le breton a été engagée ; elle doit se poursuivre.

 paul.molac2024@gmail.com

 PaulMolac

 @paulmolac

 paul.molac